

Licence professionnelle métiers de l'immobilier en 3 ans

Présentation

Cette formation généraliste, en 1^{ère} année et 2^{ème} année, se spécialise en troisième année en intégrant au choix :

- le parcours **Transaction et gestion locative**
- le parcours **Copropriété**

L'étudiant, en lien avec les responsables de diplôme, peut être réorienté en Licence professionnelle métiers de l'immobilier : Gestion et développement de patrimoine immobilier, en l'option "Gestion immobilière" ou l'option "Montage de l'opération immobilière".

Plus précisément, la **première année** de la Licence professionnelle Métiers de l'immobilier est dispensée en **formation initiale**, avec stage en entreprise de deux mois. Ce stage a pour objectif de vérifier le projet professionnel de l'étudiant en vue d'une poursuite d'études en **alternance en deuxième et troisième année** de la licence professionnelle métiers de l'immobilier : Gestion et administration de biens ou Gestion et développement de patrimoine immobilier.

Candidatures

Sélectif

Oui
la LPMI-GAB en trois années est sélective, en première année. Le dossier de candidature se fait sur la plateforme Parcoursup.

Pour accéder directement à la troisième année de la LPMI-GAB pour les titulaires d'un Bac+2, le dossier de candidature se fait sur la plateforme eCandidat via le site www.univ-lyon3.fr

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

La Licence Professionnelle des Métiers de l'Immobilier recrute des étudiants qui ont un niveau baccalauréat, c'est-à-dire toute formation validant un diplôme de niveau 4.

Candidature

Modalités de candidature

Première année

Tous les postulants français et européens à une première année

Durée de la formation

- 6 semestres

Lieu(x) de la formation

- Lyon

Public

Niveau(x) de recrutement

- Bac

Rythme

- En alternance
 - Contrat d'apprentissage
 - Contrat de professionnalisation

Modalités

- Présentiel

Contacts

Responsables pédagogiques

- LEDUQUE Chloé
- PEZZELLA Virginie

Découpage

- Chloé LEDUQUE (1^{ère} et 2^{ème} année)
- Virginie PEZZELLA (3^{ème} année)

Secrétariat - Renseignements

dans l'enseignement supérieur en France, quelle que soit leur situation antérieure (bachelier, étudiant déjà inscrit dans l'enseignement supérieur ou ayant interrompu ses études) candidatent sur la plateforme [Parcoursup](#) entre le **19 janvier et le 12 mars 2026 inclus.**

Lien vers la fiche Parcoursup

Les évolutions liées à cette procédure seront régulièrement mises à jour sur le site de l'université. Après avoir répondu un « oui » ou « oui si » pour intégrer une formation à Lyon 3, le candidat devra procéder à son inscription administrative en juillet.

Deuxième et troisième année

Les étudiants postulant à une deuxième ou une troisième année de licence professionnelle formulent une demande de candidature sur la plateforme eCandidat sur le site www.univ-lyon3.fr.

Recrutement complémentaire : Tous les postulants français et européens en **deuxième année**, doivent candidater via la plateforme [eCandidat](#) entre le **30 juin et le 9 juillet 2025**.

Effectuer votre demande d'admission

Conditions d'admission / Modalités de sélection

La sélection s'effectue sur examen des dossiers universitaires.

Pour accéder à la deuxième année, puis à la troisième année, outre l'obtention de la moyenne dans les conditions du règlement d'examen, l'étudiant doit justifier d'un contrat d'alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation).

Le contrat d'apprentissage

Il s'adresse aux jeunes de moins de 29 ans. C'est un contrat de travail à durée déterminée (CDD). L'apprenti est salarié de l'entreprise à part entière, il se forme alternativement en entreprise et au sein de l'établissement de formation. Il acquiert des connaissances théoriques qu'il met en pratique et confronte régulièrement aux réalités du terrain. L'étudiant est encadré simultanément par un maître d'apprentissage et un tuteur universitaire.

L'employeur est tenu d'assurer dans l'entreprise la formation professionnelle de l'apprenti. Il lui confie des activités définies entre le responsable pédagogique de l'établissement et son maître d'apprentissage, en cohérence avec le métier visé et le diplôme préparé.

Pour plus de renseignement sur le contrat d'apprentissage : [site internet de Formasup](#) & [site internet du service public](#)



<https://facdedroit.univ-lyon3.fr/>

1ère année :

Institut de Droit Patrimonial et Immobilier (IDPI)
15 quai Claude Bernard - Lyon 7e
Tel. : 04 78 78 71 92
Mail : margaux.guerin@univ-lyon3.fr

2ème et 3ème année :

Institut de Droit Patrimonial et Immobilier (IDPI)
15 quai Claude Bernard - Lyon 7e
Tél : 04 78 78 73 07
Mail : florence.bernigaud@univ-lyon3.fr

Inscriptions

Coût de la formation

Licence 1 : tarif formation initiale : 178 (année en cours)

Licence 2 et 3 : formation en alternance (deux logiques de coût selon le contrat)

- Contrat d'apprentissage : les frais de formation sont gratuits pour l'alternant.

-Contrat de professionnalisation : les frais de formation sont pris en charge par l'entreprise d'accueil.
<https://ecandidat.univ-lyon3.fr/#/accueilView>

Handicap

[Pôle Handicap Étudiant](#)

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08

Le contrat de professionnalisation

Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés d'au moins 26 ans et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats. Son objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale par une qualification complémentaire en vue d'accéder à un poste déterminé dans l'entreprise. L'étudiant est encadré simultanément par un tuteur en entreprise et par un tuteur universitaire.

Pour plus de renseignement sur le contrat de professionnalisation : [**site internet du service public**](#)

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 3

Niveau de sortie

- Niveau 6

Activités visées / compétences attestées

La licence professionnelle métiers de l'immobilier certifie à son titulaire les compétences et les connaissances en droit immobilier et en gestion immobilière.

Plus précisément, le titulaire de la licence de ce parcours a la capacité de :

- se positionner vis-à-vis du champ de spécialité du parcours de la licence : transaction et gestion immobilière :
 - • identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder ;
 - • caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte ;
 - • identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle du secteur de l'immobilier :



[https://facdedroit.univ-
lyon3.fr/](https://facdedroit.univ-lyon3.fr/)

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08

- • situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives ;
 - • respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale ;
 - • travailler en équipe et en réseau, ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet ;
 - • analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information, ainsi que pour collaborer en interne et en externe,
- d'exploiter des données à des fins d'analyse : identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources, en particulier juridiques, pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation,
 - la capacité de se servir des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française et de communiquer, par oral et par écrit, en langue anglaise
 - réaliser un diagnostic et/ou un audit pour apporter des conseils : apprécier la rentabilité financière d'un projet pour le présenter/faire accepter aux investisseurs,
 - maîtriser les techniques de négociation et modes de commercialisation,
 - maîtriser la comptabilité et la fiscalité de la vente et de l'administration de biens
 - maîtriser les aspects juridiques de la vente, de la location, de la gestion locative et de la gestion de copropriété
 - gérer des biens/portefeuilles immobiliers :
 - • Entretien d'un parc locatif et/ou d'une copropriété : définir, planifier, suivre, contrôler la conformité, puis réceptionner les travaux
 - • Prendre en compte les matériaux, les normes, les expertises et risques liés aux différents édifices,
 - • Gérer et optimiser un portefeuille immobilier

Secteurs d'activité ou type d'emploi

A l'issue de la formation en trois années, les étudiants auront accès en sortie de diplôme aux différents métiers de la transaction et de la gestion immobilière en secteur privé :

- Assistant de copropriété ou syndic junior
- Assistant de gestion locatif ou gestionnaire locatif junior
- Assistant spécialisé : service contentieux, service comptable...
- Négociateur en transaction junior

La licence donne accès aux cartes professionnelles de gestion immobilière, de syndic et de transaction.

Les étudiants orientés en [Licence professionnelle métiers de l'immobilier](#) :



<https://facdedroit.univ-lyon3.fr/>

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08

Gestion et développement de patrimoine immobilier peuvent accéder à des postes d'assistant ou de collaborateur (cadres intermédiaires) pour les promoteurs et les acteurs sociaux et publics au sein des services suivants :

- Maîtrise d'ouvrage (assistant en montage d'opération immobilière) ;
- Maintenance et entretien de patrimoine ;
- Gestion de programmes immobiliers, d'unité de gestion immobilière ;
- Gestion de copropriété ;
- Gestion locative sociale ;
- Gestion de proximité ;
- Accession sociale à la propriété.

Enfin, dans des services supports : services achats, finance et contentieux principalement.



[https://facdedroit.univ-
lyon3.fr/](https://facdedroit.univ-lyon3.fr/)

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08

Programme

Le cours magistral consiste en un enseignement théorique à partir de mises en situation concrète. Il est sanctionné par un partiel en fin de période.

Les travaux dirigés sont des lieux d'apprentissage actifs à partir de dossiers. Ils sont aussi l'occasion de pratiquer une langue étrangère, l'anglais de l'immobilier étant imposé comme choix de langue.

La formation, professionnelle, est marquée par plusieurs passages en entreprise.

En fin de 1ère année, un stage de 2 mois permet une première expérience en vue de la recherche d'alternance, obligatoire à partir de la deuxième année. C'est alors l'occasion pour l'étudiant de réaliser un premier rapport de son expérience et d'être évalué une première fois en entreprise.

À partir de la deuxième année, l'étudiant est évalué en entreprises : trois fois dans l'année par son tuteur entreprise. De plus, il doit rédiger un rapport-mémoire à la fin de chaque année, qu'il lui faudra soutenir devant un jury.

La gestion de projets consiste en l'accompagnement des alternants suivant une méthode de développement personnel et professionnel : l'ADVP (activation au développement vocationnel et personnel).

Le rapport-mémoire, quant à lui, comprend deux parties : une partie d'analyse des missions confiées et une analyse approfondie sur un sujet en lien avec les missions confiées. Véritable carte de visite pour le professionnel, le sujet de mémoire permet d'avancer sur le projet professionnel de l'alternant. Le rapport écrit est évalué par le tuteur universitaire. La soutenance orale est évaluée par le tuteur entreprise et le tuteur universitaire lors d'une soutenance organisée à l'Université.

Maquette

1^{ère} année

Dézoomer 100 %100 % Zoomer

Page précédente Page courante / 1 Page suivante

[Télécharger\(lpmi-1re-annee_1736333075762-pdf?INLINE=FALSE \)](#)

2^{ème} année

Dézoomer 100 %100 % Zoomer

Page précédente Page courante / 1 Page suivante

[Télécharger\(lpmi-2eme-annee_1736333202489-pdf?INLINE=FALSE \)](#)

3^{ème} année

Dézoomer 100 %100 % Zoomer

Page précédente Page courante / 1 Page suivante

[Télécharger\(lpmi-3eme-annee_1736333216370-pdf?INLINE=FALSE \)](#)



<https://facdedroit.univ-lyon3.fr/>

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08